

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE 2018

CHAPITRE 41

**MINISTERE DU TRAVAIL ET
DE LA SECURITE SOCIALE**

VERSION FRANÇAISE

SOMMAIRE

	NOTE EXPLICATIVE	4
1.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	5
1.1.	RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE	6
1.2.	PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE	7
1.3.	CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES	8
1.4.	AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2018	9
2.	ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	11
2.1.	PROGRAMME 541: PROMOTION DE LA SÉCURITÉ SOCIALE POUR LE PLUS GRAND NOMBRE	12
2.1.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	13
2.1.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	13
2.1.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2018	14
2.1.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2018	15
2.2.	PROGRAMME 542: AMÉLIORATION DE LA PROTECTION DU TRAVAIL	17
2.2.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	18
2.2.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	18
2.2.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2018	18
2.2.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2018	21
2.3.	PROGRAMME 543: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR TRAVAIL ET SECURITE SOCIALE	26
2.3.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	27
2.3.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	27
2.3.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2018	27
2.3.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2018	29
3.	BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES	40

3.1.	RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE	41
3.2.	LEÇONS APPRISES	42
3.3.	PERSPECTIVES	42

NOTE EXPLICATIVE

Le **Rapport Annuel de Performance** est une exigence de la loi n°2007/006 du 26 décembre 2007 réitérée par la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des Autres Entités Publiques qui l'érige parmi les annexes de la loi de règlement. Son élaboration traduit la volonté du Ministère du Travail et de la Sécurité sociale de s'inscrire dans la dynamique gouvernementale de responsabilité, de transparence et de reddition des comptes en rapport avec les principes institués par la loi n°2018/11 du 11 juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques. En effet, il est question à travers ce document budgétaire, de rendre compte au parlement et au Peuple Camerounais contribuable et usager de l'administration, des engagements pris par le Ministère du Travail et de la Sécurité sociale dans son **Projet de Performance Annuel 2018**. Dans cette optique, le cadre logique de ce département ministériel est constitué de trois programmes dont l'exécution est présentée dans le présent Rapport Annuel de Performance qui s'articule autour de 03 parties ci-dessous énumérée :

- Le contexte de mise en œuvre des programmes ;
- L'état de mise en œuvre pour le compte de l'exercice 2018 ;
- Le bilan stratégique et les perspectives.

1. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

La vision du Chef de l'Etat adoptée en 2009 est de faire du Cameroun un pays émergent, démocratique et uni dans sa diversité à l'horizon 2035. Le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE), première phase de cette vision pour la période allant de 2010 à 2020, met notamment l'accent sur le Sous-Secteur Travail et Sécurité Sociale à travers un certain nombre d'axes d'interventions.

Ainsi, trois axes stratégiques interpellent le Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale (MINTSS) à savoir :

- (i) l'amélioration du système existant et l'extension de la couverture sociale vers les champs personnel et matériel non couverts ;
- (ii) le renforcement de la fonction protection du travail ;
- (iii) l'amélioration de la gouvernance du sous-secteur.

1.1. RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE

La vision du Chef de l'Etat pour le développement du Cameroun est d'en faire un pays émergent à l'horizon 2035. Le document de stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) opérationnalise cette Vision tout en mettant le Cameroun en conformité avec ses engagements internationaux en matière d'emploi, de travail et de sécurité sociale.

A cet effet, la responsabilité du Sous-secteur est de contribuer non seulement à l'amélioration de la protection des travailleurs, de la protection des postes de travail mais aussi à la mise en place d'une sécurité sociale de qualité pour tous. Pour ce faire, le Sous-secteur Travail et Sécurité Sociale ambitionne :

- de promouvoir une sécurité sociale de qualité pour tous ;
- d'améliorer la protection du travail ;
- d'améliorer la gouvernance du Sous-secteur

Objectif stratégique 1 : Promouvoir une sécurité sociale de qualité pour tous.

L'objectif national d'amélioration de la protection et de la sécurité sociales interpelle le Gouvernement sur la nécessité de résoudre le problème de l'insuffisance qualitative et quantitative de la couverture en matière de sécurité sociale, résultant de l'inadéquation du système actuel et de l'absence d'une stratégie de sécurité sociale globale.

En effet, le système actuel de sécurité sociale semble être arrivé à épuisement de potentiel, à la fois par rapport à sa configuration et à sa gestion. Sur le premier point, les branches couvertes n'intègrent pas toutes les branches de la convention **102** de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) relative aux normes minimales de la sécurité sociale, en particulier l'assurance chômage et l'assurance maladie. Cette dernière dont les études sont très avancées, sera mise en œuvre dans les années à venir. De plus, le système actuel ne couvre que **22%** de la population active.

Par ailleurs, les niveaux et les modalités des prestations servies, dans le Public comme dans le Privé, restent non satisfaisants.

Conscient de ce fait, le Gouvernement entend mettre en place une stratégie de promotion de la

sécurité sociale visant non seulement à couvrir et à améliorer le nombre de branches de sécurité sociale, mais aussi et surtout, le niveau et la gestion des prestations servies, par l'extension de la couverture à toutes les autres catégories socio-économiques encore en marge du système actuel.

Objectif stratégique 2 : Promouvoir le travail décent dans tous les secteurs d'activités.

En plus de l'amélioration de la protection sociale, les orientations politiques du Gouvernement assignent au secteur du développement social, la création d'emplois décents. La responsabilité du sous-secteur Travail et Sécurité Sociale est non seulement de préserver ces postes de travail, mais aussi de veiller sur les conditions de travail et la sérénité du climat social en entreprise.

En tant que porteur d'obligations dans le contexte de la mise en œuvre du DSCE qui prévoit la création d'emplois décents, le sous-secteur Travail et Sécurité Sociale doit veiller à la promotion de cette dimension mondiale visant les principes et les droits fondamentaux au travail et les normes internationales du travail, les possibilités d'emploi et de rémunération, la protection sociale du travailleur, le dialogue social et le tripartisme.

Ces principes visent aussi la prise en compte de la dimension genre dans le travail, c'est-à-dire la défense des intérêts des travailleurs vulnérables tels que les travailleurs ayant des handicaps de tous genres, les Travailleurs Vivant avec le VIH et le Sida (TVVS), les femmes et les enfants et ce, sans distinction, ni du type d'économie (formelle ou informelle), ni du type d'emploi, ni du lieu de travail. La création d'emplois décents prescrite par le DSCE commande également que soit mise en place une stratégie de lutte contre toutes les formes de vulnérabilité et de protection des postes de travail.

1.2. PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE

Aux termes des dispositions du décret n°2012/558 du 26 novembre 2012 portant organisation du Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale et du décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, le Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale est chargé de l'élaboration, de la mise en œuvre et de l'évaluation de la politique et des programmes du Gouvernement dans les domaines des relations professionnelles, du statut des travailleurs et de la sécurité sociale. A ce titre, il est responsable :

- (i) du contrôle de l'application du Code du Travail et des conventions internationales, ratifiées par le Cameroun, ayant trait au travail ;
- (ii) de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique de prévoyance et de sécurité sociales ;
- (iii) de la liaison entre le Gouvernement et les organisations syndicales et patronales ;
- (iv) de la liaison avec les institutions du système des Nations Unies et de l'Union Africaine spécialisées dans le domaine du Travail en relation avec le Ministère des Relations Extérieures ;

(v) de la liaison entre le Gouvernement et l'Organisation Internationale du Travail (OIT) et les organismes internationaux relevant de son secteur de compétence en liaison avec le Ministère des Relations Extérieures.

Il assure la tutelle de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS) et des organismes publics ou parapublics relevant de son secteur.

S'agissant des fonctions, Le Décret N°2003/011/PM du 09 janvier 2003 portant nomenclature budgétaire assigne à ce sous-secteur deux fonctions principales à savoir 7.5. Protection du travail et 7.6. Prévoyance sociale (sécurité sociale).

La fonction principale « Protection du Travail » comprend trois fonctions secondaires attribuées à ce sous-secteur, à savoir :

7.5.1. Administration du travail ;

7.5.2. Inspection du travail ;

7.5.3. Activités syndicales.

Quant à la fonction principale « Administration de la prévoyance sociale », elle comprend également trois fonctions secondaires :

7.6.1. Prévoyance maladie et accident ;

7.6.2. Prévoyance retraite ;

7.6.3. Prévoyance chômage.

Ainsi, la mise en œuvre de la politique du Gouvernement dans le domaine du Travail et de la Sécurité Sociale en 2018 en rapport avec l'objectif stratégique du Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale s'est articulée autour des programmes ci-après :

(i) **Promotion de la Sécurité Sociale pour le plus Grand Nombre ;**

(ii) **Amélioration de la Protection du Travail ;**

(iii) **Gouvernance et Appui Institutionnel du Sous-secteur Travail et Sécurité Sociale.**

1.3. CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES

Les trois (3) programmes du Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale ont été mis en œuvre dans un environnement marqué par les principaux éléments aussi bien structurels que conjoncturels. Ces programmes répondent aux exigences du contexte national marqué non seulement par la précarité de la situation des travailleurs et le développement du secteur informel, mais également par le développement dans un environnement juridique lacunaire, d'initiatives non gouvernementales dans le domaine du travail. Ce développement lui-même s'explique par les insuffisances dans le milieu du travail, du système de sécurité sociale existant qui exclut la majeure partie de la population camerounaise (80%) et dans le domaine du dialogue social.

L'amélioration des conditions de travail et de rémunération ainsi que l'intégration des couches non encore couvertes par le système actuel de sécurité sociale constituent, par conséquent les défis majeurs de la promotion de la sécurité sociale pour toutes les catégories sociales. Plus spécifiquement, il s'agit, tout en consolidant les acquis, d'améliorer la protection des travailleurs,

de réorganiser structurellement l'organisme de sécurité sociale existant d'une part, et d'élargir le champ d'application matériel, personnel et professionnel de la sécurité sociale au plus grand nombre d'autre part, notamment en allant vers les catégories jusque-là en marge du système, en l'occurrence : (i) Les opérateurs du secteur informel ; (ii) Les paysans ; **(iii)** Les autres travailleurs essentiellement constitués de jeunes chercheurs d'emploi et de femmes qui vont devoir être pris en charge, dans le cadre des chantiers à Haute Intensité de Main-d'œuvre (HIMO).

1.4. AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2018

En dehors des éléments de contexte susmentionnés, la mise en œuvre des programmes a été de manière spécifique influencée par :

- Le nouveau septennat du Président de la République marqué par de nouvelles orientations en matière de travail et de sécurité sociale ;
- La précarité de la situation des travailleurs et le développement du secteur informel ;
- Les insuffisances du système de sécurité sociale dont l'adhésion des travailleurs de l'économie informelle qui constitue la majeure partie de la population camerounaise (80%) ;
- La loi portant régime financier ;
- L'introduction de plusieurs préavis de grève par les organisations professionnelles ;
- La loi de finances 2018 promulguée par le Chef de l'Etat ;
- La poursuite de la réforme budgétaire de l'Etat ;
- La loi portant Régime Financier de l'Etat et des Autres Entités Publiques.
- La loi portant Code de transparence et de bonne Gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;
- L'attente de l'aboutissement du processus de mise en œuvre de la réforme de la sécurité sociale qui constitue une pesanteur lourde sur la mise en œuvre de la réforme de la stratégie gouvernementale en matière de sécurité sociale ;
- La crise sécuritaire dans les Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest qui a entraîné une régulation budgétaire plus rigide ayant eu pour effet, le resserrement au niveau de la distribution des quotas de crédits alloués à la gestion des programmes ;
- La poursuite de l'exécution du Programme Economique et Financier doté d'une Facilité Elargie de Crédits signé en 2017 avec le FMI ;
- La poursuite des opérations d'immatriculation des assurés sociaux ;
- La poursuite de la réflexion sur la constitution et le financement de la CSU sous l'égide du MINSANTE, en vue de sa mise en œuvre ;
- La revalorisation de la prime d'allocation familiale dans la rémunération des agents Publics ;
- La signature de l'accord de partenariat entre le Cameroun et le BIT qui marque la volonté du Gouvernement à promouvoir le travail décent dans les entreprises ;
- Le non-respect des normes du travail dont l'effet immédiat est la mise à mal du dialogue tripartite entre les partenaires au dialogue social ;
- L'organisation des élections sociales ;

- Le début du processus d'assainissement du fichier syndical ;
- La poursuite de la mise en œuvre du PPTD.

2. ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

2018

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.1. PROGRAMME 541

PROMOTION DE LA SÉCURITÉ SOCIALE POUR LE PLUS GRAND
NOMBRE

Responsable du programme

Mme FONKWA DJUIKAM Epse BOUBA Germique Cécile
DIRECTEUR DE LA SECURITE SOCIALE

2.1.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

OBJECTIF	Améliorer la couverture et le fonctionnement du système de sécurité sociale en vigueur au Cameroun	
Indicateur	Intitulé:	Proportion de la population active intégrée dans le système de sécurité sociale
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	13.0
	Année de référence:	2014
	Valeur Cible	25.0
	Année cible:	2016
ACTIONS DU PROGRAMME		
DOTATIONS INITIALES	AE 176 000 000	CP 176 000 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	Mme FONKWA DJUIKAM Epse BOUBA Germique Cécile, DIRECTEUR DE LA SECURITE SOCIALE	

2.1.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Ce programme a été mis en œuvre dans un environnement marqué par les principaux éléments de contexte suivants :

- La précarité de la situation des travailleurs et le développement du secteur informel ;
- Les insuffisances du système de sécurité sociale, avec la problématique de l'adhésion des travailleurs de l'économie informelle qui constitue à 80% la population active du Cameroun dont l'adhésion des travailleurs de l'économie informelle qui constitue la majeure partie de la population camerounaise (80%) ;
- La poursuite des opérations d'immatriculation des assurés sociaux ;
- Le Décret n°2018/354 du 07 juin 2018 portant réorganisation et fonctionnement de la CNPS ;
- L'intensification des réflexions par les pays membres de la Conférence Interafricaine de Prévoyance Sociale en vue de la mise en place d'un Fond International Africain ;
- La poursuite de la mise en application du Décret n°2014/2377 du 23 août 2014 du Premier Ministre, Chef du Gouvernement fixant les conditions et les modalités de prise en charge des assurés volontaires aux régimes d'assurances pensions vieillesse, invalidité et de décès, dont la mise en œuvre va permettre d'augmenter de façon significative le nombre d'assurés sociaux ;
- La poursuite de la mise en application du décret sur le relèvement des taux de cotisation et plafonds des cotisations sociales ;
- La poursuite de la mise en application du décret sur la revalorisation des allocations familiales ;
- La redynamisation des Commissions Régionales du Contentieux de la Prévoyance Sociale qui s'occupent du volet prestations sociales ;
- La poursuite des réflexions en vue de la formalisation du secteur informel ;
- Les insuffisances du système de sécurité sociale dont l'adhésion des travailleurs de l'économie informelle qui constitue la majeure partie de la population **active** camerounaise (80%) ;

- La poursuite en partenariat avec le MINSANTE, de la mise en œuvre la Couverture Santé Universelle.

2.1.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2018

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	22,5%	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	79,17	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 150 609 990	CP 150 609 990
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 25 390 010	Ecart CP 25 390 010
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 150 609 990	CP 150 609 990
TAUX DE CONSOMMATION	100 %	100 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	<ul style="list-style-type: none"> - Le résultat obtenu est en partie réalisé d'une part, grâce à la mise en œuvre de l'assurance volontaire et l'action de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS) qui est le principal intervenant en la matière, et d'autre part, par les reformes du décret N°2016/034 du 21 janvier 2016 portant revalorisation du montant des allocations familiales servies aux travailleurs et le décret N°2016/072 du 15 février 2016 fixant les taux de cotisations sociales et le plafond des rémunérations applicables par la CNPS. - L'extension du régime de sécurité sociale aux travailleurs non pris en compte par le système (populations rurales, opérateurs de l'économie informelle, travailleurs domestiques, travailleurs des professions libérales, commerçants, travailleurs indépendants). - La crise sécuritaire qui prévaut dans les Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest qui a conduit à la fermeture de plusieurs entreprises et à la démission de plusieurs travailleurs. Ce qui a eu un impact important sur le nombre de travailleurs bénéficiant de la couverture de sécurité sociale. des efforts supplémentaires ont dû être menés en vue d'y faire face. - Le groupe de travail technique national mis en place pour mener des études relatives à la couverture sanitaire universelle sous l'égide du MINSANTE n'a pas encore rendu sa copie. D'où le virement des ressources prévues dans les autres activités majeures. 	
PERSPECTIVES 2019	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer le système de gestion des deux régimes public et privé de sécurité sociale ; - Contribuer à l'instauration du régime d'assurance maladie de base au Cameroun ; - Poursuivre avec les actions visant à intégrer les couches socioprofessionnelles non encore prises en compte dans l'actuel système de sécurité sociale ; - Effectuer une revue de la sécurité sociale en vue de l'actualisation de la politique nationale de Sécurité Sociale ; - Organiser des campagnes spéciales de sensibilisation et d'immatriculation des employeurs et des travailleurs ; - Densifier la promotion de la mutualité en matière de sécurité sociale à travers l'organisation d'une Journée d'Information sur la Mutualité. 	

2.1.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2018

Action 01 Renforcement du système de sécurité sociale des travailleurs								
OBJECTIF	AMELIORER LE NIVEAU ET LA QUALITE DES PRESTATIONS SOCIALES DU SECTEUR PUBLIC ET PRIVE							
Indicateur	Intitulé:	Proportion des ratios prudentiels de la CIPRES réalisés par les organismes de sécurité sociale opérant au Cameroun					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 25	
	Unité de mesure	%						
	Année de référence:	2014						
	Valeur de référence:	55.0						
	Année cible:	2018						
	Valeur Cible	75.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):	60						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	168 000 000	168 000 000	145 810 551	145 810 551	145 810 551	145 810 551	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - L'attente de l'aboutissement du processus de mise en œuvre de la réforme de la sécurité sociale qui constitue une pesanteur lourde sur la mise en œuvre de la réforme de la stratégie gouvernementale en matière de sécurité sociale ; - La poursuite de la mise en application du décret N° 2016/072 du 15 février 2016 portant relèvement du taux des cotisations sociales ; - La poursuite de la mise en application du décret N° 2016/034 du 21 janvier 2016 portant revalorisation du montant des allocations familiales servies aux travailleurs ; - La mise en application de la Circulaire n°002/CAB/PM du 16 août 2016 du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, relative à l'affiliation et au reversement à la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS) des cotisations sociales des employés des établissements publics et des entreprises du secteur public et parapublic. 							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - 01 rapport d'évaluation des Commissions Régionales du Contentieux de la Prévoyance Sociale des Régions du Centre, du Littoral, de l'Ouest, du Sud-Ouest et du Sud ; - 5 349 employeurs immatriculés à la CNPS ; <ul style="list-style-type: none"> - 362 travailleurs immatriculés sous le régime obligatoire pour un nombre total de travailleurs immatriculés porté à 780 745. 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Au regard de l'absence des données relatives à l'état des lieux de la sécurité sociale d'une part et de l'attente de l'aboutissement du processus de réforme de la sécurité sociale d'autre part, l'accent a été mis sur le fonctionnement de Commissions Régionales du Contentieux et de la Prévoyance Sociale, structures chargées de connaître le contentieux des prestations sociales. 							
Perspectives 2019	Poursuivre la redynamisation et le suivi des Commissions Régionales du Contentieux de la Prévoyance Sociale.							

Action 02 ELARGISSEMENT DE LA SECURITE SOCIALE VERS LES NOUVEAUX CHAMPS PERSONNELS ET MATERIEL EN MARGE DU SYSTEME EXISTANT									
OBJECTIF	INTEGRER LES COUCHES SOCIO PROFESSIONNELLES NON ENCORE PRISES EN COMPTE DANS L'ACTUEL SYSTEME DE SECURITE SOCIALE.								
Indicateur	Intitulé:	Proportion de personnes des couches socio professionnelles intégrées dans le système de sécurité sociale en vigueur					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 60		
	Unité de mesure	%							
	Année de référence:	2014							
	Valeur de référence:	1.0							
	Année cible:	2018							
	Valeur Cible	10.0							
	Réalisation exercice (Résultat technique):	6,4							
Indicateur	Intitulé:	Proportion de population de l'économie formelle bénéficiant de la couverture du risque maladie					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 0		
	Unité de mesure	%							
	Année de référence:	2014							
	Valeur de référence:	10.0							
	Année cible:	2018							
	Valeur Cible	13.0							
	Réalisation exercice (Résultat technique):	10							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	8 000 000	8 000 000	4 799 439	4 799 439	4 799 439	4 799 439	100 %	100 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - La poursuite de la mise en œuvre du décret n°2014/2377/PM du 13 août 2014 fixant les conditions et les modalités de prise en charge des assurés volontaires au régime d'assurance pensions de Vieillesse, d'Invalidité et de Décès (PVID) ; - La désignation des Chefs des Brigades d'Inspection du Travail au poste de Secrétaire des Commissions Régionales du Contentieux de la Prévoyance Sociale ; - La poursuite des réflexions en vue de la mise en place de la Couverture Santé Universelle. 								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - 01 Journée d'information sur la mutualité camerounaise organisée, au cours de laquelle le manuel de procédure sur la création, le fonctionnement et la gestion des mutuelles a été vulgarisé ; - La convention franco-camerounaise de la sécurité sociale suivie et régulièrement évaluée sous l'égide du Ministère des Relations Extérieures; - Réunions d'analyse des parties prenantes pour l'extension du régime de sécurité sociale tenues ; - Négociation en vue de la signature d'une convention collective de sécurité sociale entre le Cameroun et la Belgique engagés ; - La participation aux réunions animées par le MINAT, relatives à la dette sociale des CTD et de certains établissements publics ; - 16216 nouveaux assurés volontaires immatriculés, portant le nombre total d'immatriculés volontaires à 134 883. 								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - L'attente de la finalisation des travaux du Comité Technique chargé de mener les réflexions en vue de la mise en place de la Couverture Santé Universelle ; - La Revue de la Sécurité Sociale, devant permettre d'avoir l'état des lieux de la sécurité sociale au Cameroun et de déterminer le taux réel de couverture de la population par les différentes branches de la sécurité sociale, n'a pas été effectuée du fait de la modicité des moyens attribués pour cette activité. 								
Perspectives 2019	<ul style="list-style-type: none"> - Densifier les mesures d'extension du champ personnel en ciblant davantage les opérateurs du secteur informel, les travailleurs domestiques, les travailleurs des professions libérales, les commerçants, les travailleurs indépendants et les populations rurales ; - Procéder à la Revue de la sécurité sociale. 								

2018

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.2. PROGRAMME 542

AMELIORATION DE LA PROTECTION DU TRAVAIL

Responsable du programme

Madame NKONO Elisabeth

2.2.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

OBJECTIF	Promouvoir le travail décent dans tous les secteurs d'activité	
Indicateur	Intitulé:	Proportion des travailleurs dont les entreprises appliquent les principes du travail décent
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	20.0
	Année de référence:	2014
	Valeur Cible	25.0
	Année cible:	2018
ACTIONS DU PROGRAMME		
DOTATIONS INITIALES	AE 1 773 356 000	CP 1 773 356 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	Madame NKONO Elisabeth,	

2.2.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Ce programme a été mis en œuvre dans un environnement marqué par les principaux éléments de contexte suivants :

- La précarité de la situation des travailleurs et le développement du secteur informel ;
- Les insuffisances du système de sécurité sociale avec la problématique de l'adhésion des travailleurs de l'économie informelle qui constitue à 80% la population active du Cameroun ;
- Le protocole d'accord signé entre le Cameroun et le BIT en liaison avec les autres Administrations pour la mise en œuvre du Programme Pays pour le Travail Décent ;
- Le non-respect des normes du travail dont l'effet immédiat est la mise à mal du dialogue tripartite entre les partenaires au dialogue social ;
- La poursuite de l'assainissement du fichier syndical et l'organisation des élections sociales concourant à la défense des droits des travailleurs et leur représentativité en entreprises ;
- L'organisation des élections sociales ;
- L'introduction de plusieurs préavis de grève par les organisations professionnelles.

2.2.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2018

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	23%	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	60	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 1 456 499 162	CP 1 456 499 162
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 316 856 838	Ecart CP 316 856 838
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 1 298 397 563	CP 1 282 468 561
TAUX DE CONSOMMATION	88,05 %	88,05 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	<ul style="list-style-type: none"> - Le redéploiement de 141 Inspecteurs du Travail et la dotation des services de l'Inspection du Travail ont permis une amélioration de la protection du travail et du maintien de la paix sociale. Les visites d'inspection sont des activités primordiales pour l'atteinte de la performance de la majeure partie des actions de ce programme car elles permettent la sensibilisation des partenaires sociaux sur l'application du travail décent, de déceler les manquements au sein des entreprises et prévenir les conflits sociaux ; - La tenue des élections sociales en début d'année 2018 a permis le renouvellement de plusieurs Comités d'Hygiène et de Sécurité (CHS), la création de plusieurs nouveaux CHS, ainsi que l'évaluation de leur fonctionnement ; - 13 rapports sur l'application des 13 conventions ratifiées par le Cameroun produits et disponibles conformément à la constitution de l'OIT ; - 03 rapports sur la ratification des conventions de l'OIT (102, 189, 142) soumis aux Services du Premier Ministre (SPM). Notons ici que les conventions de l'OIT concourent à l'amélioration des conditions de travail et au renforcement des relations entre les travailleurs et les employeurs. Leur ratification par les Etats membres dont le Cameroun, justifie de leur engagement à appliquer toutes les dispositions qu'elles contiennent ; - La tenue des sessions du Comité de Concertation et de Suivi du Dialogue Social a permis d'examiner de manière tripartite, les préoccupations soulevées par les partenaires sociaux ; - L'amélioration du cadre normatif et les conditions de travail à travers la négociation et la signature des Conventions Collectives et la tenue d'une session de la Commission Nationale de Santé et sécurité au Travail. 	

<p>PERSPECTIVES 2019</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Adopter le projet de texte relatif à la création, l'organisation et le fonctionnement des centres privés de prévention des risques professionnels ; - Adopter le document cadre d'orientation de la lutte contre le VIH et le sida en milieu du Travail ; - Réviser la liste des tableaux des maladies professionnelles indemnissables ; - Etendre le projet de renforcement des capacités des Inspecteurs du Travail en santé et sécurité au travail. - Intensifier le dialogue social entre les partenaires sociaux. - Finaliser l'opération d'assainissement du fichier syndical ; - Poursuivre la mise en œuvre de la nouvelle Inspection à travers des dotations en ressources humaine et logistique ; - Densifier la collaboration avec le Bureau International du Travail ; - Militer pour la prorogation du PPTD ; - Intensifier la lutte contre le travail des enfants - Adopter le texte relatif à la création, l'organisation et le fonctionnement des centres privés de prévention des risques professionnels ; - Adopter le document cadre d'orientation de la lutte contre le VIH et le sida en milieu du Travail ; - Réviser la liste des tableaux des maladies professionnelles indemnissables ; - Etendre le projet de renforcement des capacités des Inspecteurs du Travail en santé et sécurité au travail ; - Intensifier le dialogue social entre les partenaires sociaux ; - Finaliser l'opération d'assainissement du fichier syndical ; - Poursuivre la mise en œuvre de la nouvelle Inspection à travers des dotations en ressources humaine et logistique ; - Densifier la collaboration avec le Bureau International du Travail ; - Militer pour la prorogation du PPTD ; - Intensifier la lutte contre le travail des enfants.
------------------------------	---

2.2.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2018

Action 01 PROMOTION DES PRINCIPES DE SANTE ET DE SECURITE ET DE BIEN ETRE EN MILIEU DE TRAVAIL										
OBJECTIF	AMELIORER LE DISPOSITIF DES PRINCIPES DE SANTE, DE SECURITE ET DE BIEN ETRE EN MILIEU DE TRAVAIL									
Indicateur	Intitulé:	Proportion d'entreprises assujetties ayant un CHS installés et fonctionnels					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE			
	Unité de mesure	%								
	Année de référence:	2014								
	Valeur de référence:	18.0								
	Année cible:	2018								
	Valeur Cible	12.0								
	Réalisation exercice (Résultat technique):	20								
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE			
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP		
	34 500 000	34 500 000	6 797 158	6 797 158	6 797 158	6 797 158	100 %	100 %		
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - Redynamisation de l'Inspection du Travail avec pour leitmotiv l'intensification des visites en entreprises ; - Début du processus d'assainissement du fichier syndical ; - Plusieurs préavis de grève introduit par les organisations professionnelles. 									
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Le renforcement des mesures générales d'hygiène et de sécurité au travail à travers la création, le renouvellement et l'installation de 200 Comités d'Hygiène et de Sécurité au travail (CHS) ; l'évaluation du fonctionnement de 08 CHS ; et l'incitation de 25 administrations publiques à la création des CHS ; - La poursuite de la prévention du VIH et du Sida à travers le dépistage de plus de 40 000 travailleurs et membres de leurs familles, dans le cadre de l'initiative VCT@WORK ; - L'amélioration du cadre normatif dédié à la santé et à la sécurité au travail, à travers la validation du Document cadre d'Orientation de Lutte contre le VIH et le Sida dans le monde du travail, et des kits de formation en santé et sécurité au travail, au cours d'une session de la Commission Nationale de Santé et Sécurité au Travail ; - L'amélioration de la protection de la santé des travailleurs, à travers l'octroi des agréments à l'exercice de la médecine du travail à 11 médecins et 04 infirmiers du travail et la signature de 101 conventions de visites et de soins. 									

<p>JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le MINTSS avait sollicité de revoir l'indicateur de cette action, car il ne permet pas de traduire sa performance. Il nous avait été demandé au cours des travaux de préparation du budget de l'Etat de l'exercice 2018, de maintenir stable le cadre logique des Programmes. La nécessité de revoir cet indicateur est plus qu'indiqué ; <ul style="list-style-type: none"> • Une erreur a été constatée au niveau des valeurs de référence et cible de cette indicateur car sa progression devrait être ascendante plutôt que descendante. - Accent mis sur les visites d'inspection du fait de leur incidence sur l'atteinte des objectifs de la majeure partie des actions de ce programme car elles permettent la sensibilisation des partenaires sociaux sur l'application du travail décent, de déceler les manquements au sein des entreprises et prévenir les conflits sociaux ; - La poursuite de la lutte contre le VIH/SIDA en entreprise ; - La tenue des élections sociales en début d'année 2018 a permis le renouvellement de plusieurs Comités d'Hygiène et de Sécurité (CHS), la création de plusieurs nouveaux CHS, ainsi que l'évaluation de leur fonctionnement.
<p>Perspectives 2019</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre l'actualisation des textes fixant les principes de santé, de sécurité et de bien-être en milieu de travail ; - Poursuivre la lutte contre le VIH/SIDA en entreprise ; - Contribuer à la révision de la liste des travaux pour les enfants.

Action 02 RENFORCEMENT DE LA PROTECTION DU TRAVAIL ET DU MAINTIEN DE LA PAIX SOCIALE								
OBJECTIF	ASSURER LE RESPECT DES OBLIGATIONS ET DES DROITS FONDAMENTAUX AU TRAVAIL							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de plaintes enregistrées à l'Inspection du Travail				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 66,67	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		18.0					
	Année cible:		2014					
	Valeur Cible		12.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		14					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	1 686 856 000	1 686 856 000	1 367 706 307	1 367 706 307	1 209 604 708	1 193 675 706	88,44 %	87,28 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - Redynamisation de l'Inspection du Travail avec pour leitmotiv l'intensification des visites en entreprises ; - La nécessité de maintenir le dialogue social entre les différents acteurs majeurs au nombre desquels les partenaires sociaux ; - Début du processus d'assainissement du fichier syndical ; - Plusieurs préavis de grève introduit par les organisations professionnelles revendiquant de meilleures conditions de travail et rémunérations ; - La crise sécurité ambiante ayant un effet sur l'exécution des contrats de travail dans les zones touchées. 							

<p>ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - L'amélioration de la protection des droits des travailleurs en entreprise à travers l'organisation des élections sociales sur toute l'étendue du territoire national, qui a permis l'élection de 12 014 Délégués du personnel pour la mandature 2018-2020. Par ailleurs, le MINTSS a tenu dans les différentes Régions, des séances de travail avec ces représentants élus des travailleurs, pour les sensibiliser sur leurs missions institutionnelles ainsi que sur leur responsabilité sociale ; - La protection et la promotion des droits syndicaux, à travers la poursuite des travaux de construction du Centre d'Information et de Formation des Organisations syndicales (CIFOS), et l'assainissement du fichier syndical, qui contribue à améliorer le suivi des activités des organisations professionnelles, et à assurer une meilleure lisibilité du fichier syndical dans le souci de garantir et d'encadrer l'exercice du droit syndical au Cameroun ; - L'examen trimestriel avec les partenaires sociaux, des préoccupations majeures du monde du travail, au cours des sessions du Comité de Concertation et de Suivi du Dialogue Social, présidées par le MINTSS, dont les recommandations font l'objet d'un suivi et d'une implémentation de la part des mandants tripartites ; <ul style="list-style-type: none"> - La poursuite du processus de simplification des procédures d'attribution des Médailles d'Honneur du Travail (MHT), dont les délais de traitement des dossiers ont été ramenés à six (06) semaines. En 2018, 3982 MHT ont été décernées aux travailleurs pour récompenser le mérite professionnel ; - L'amélioration du cadre normatif et les conditions de travail à travers la négociation et la signature de trois (03) conventions collectives nationales dans les branches (i) de la Manutention portuaire ; (ii) des Hydrocarbures et (iii) des Boulangeries ; - Dans le cadre du maintien de la sérénité du climat social, le MINTSS a procédé à des négociations avec les parties prenantes dans les secteurs d'activités ou entreprises concernées, qui ont abouti à la levée et à la maîtrise de 62 préavis de grève et mouvements d'humeur ; - La prévention des risques professionnels et le contrôle des conditions de travail à travers la réalisation de 3 251 visites d'inspection en entreprises, par les Inspecteurs du Travail qui ont donné lieu à l'établissement des lettres d'observations, des mises en demeure et des procès-verbaux d'infraction ; - L'examen et la résolution des conflits individuels et collectifs du travail, traduits par l'établissement de 6.399 Procès-verbaux de conciliation ; - L'organisation de la 132e Edition de la Fête Internationale du Travail sous le thème : « Dialogue social : facteur de promotion du travail décent et de progrès socioéconomique au Cameroun » ; - 12 véhicules pick-up 4x4 acquis pour le compte de l'Inspection du Travail.
<p>JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Bien qu'insuffisante, les ressources mises à disposition ont permis de mener la majeure partie des activités prévues ; - Le MINTSS avait sollicité de revoir l'indicateur de cette action, car il ne permet pas de traduire sa performance. Il nous avait été demandé au cours des travaux de préparation du budget de l'Etat de l'exercice 2018, de maintenir stable le cadre logique des Programmes. La nécessité de revoir cet indicateur est plus qu'indiqué.
<p>Perspectives 2019</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer le dialogue social entre les partenaires sociaux à travers la tenue régulière des sessions du Comité de Concertation et de Suivi du Dialogue Social ; - Finaliser l'opération d'assainissement du fichier syndical et entamer la modernisation du Greffe des Syndicats ; - Poursuivre la mise en œuvre de la nouvelle Inspection à travers des dotations en ressources humaine et logistique supplémentaires.

Action 03 PROMOTION ET MISE EN OEUVRE DES NORMES, DES PRINCIPES ET DROITS FONDAMENTAUX DU TRAVAIL										
OBJECTIF	PROMOUVOIR ET FAIRE APPLIQUER LES ENGAGEMENTS INTERNATIONAUX ET LA LEGISLATION DU CAMEROUN EN MATIERE DE TRAVAIL									
Indicateur	Intitulé:		Proportion des conventions de l'OIT intégrées dans la législation nationale				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 50			
	Unité de mesure		%							
	Année de référence:		2014							
	Valeur de référence:		49.0							
	Année cible:		2018							
	Valeur Cible		51.0							
Réalisation exercice (Résultat technique):		50								
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE			
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP		
	52 000 000	52 000 000	81 995 697	81 995 697	81 995 697	81 995 697	100 %	100 %		
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - Le non-respect des normes du travail ; - La poursuite de la mise en œuvre du PPTD ; - Le déploiement du Comité National chargé de la mise en œuvre du PANETEC ; - La contribution du MINTSS au rayonnement de la diplomatie de présence prônée par le Chef de l'Etat ; 									
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - En vue de mettre en œuvre le Programme Pays pour le Travail Décent (PPTD), plusieurs chantiers ont été amorcés au nombre desquelles la vulgarisation des conventions de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) ratifiées par le Cameroun, dans les dix (10) Régions du pays ; la mise sur pied, par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement en février 2018, d'un Comité chargé du suivi et de l'application desdites conventions ; et la vulgarisation du Plan d'Action National pour l'Elimination des Pires Formes de Travail des Enfants (PANETEC), véritable boussole de lutte contre ce fléau ; - Le MINTSS a contribué au rayonnement de la diplomatie de présence prônée par le Chef de l'Etat, à travers la participation active aux rencontres statutaires : de l'OIT notamment la Conférence Internationale du Travail et les rencontres du Conseil d'Administration du BIT ; de l'Union Africaine dans le cadre des travaux du Comité Technique Spécialisé ; de la Conférence Interafricaine de Prévoyance Sociale (CIPRES) ; du Centre Régional Africain d'Administration du Travail (CRADAT) et de l'Organisation de la Coopération Islamique(OCI) ; - La Convention n°144 de l'OIT sur les consultations tripartites ratifiées par le Cameroun. 									
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Nécessité d'accélérer la mise en œuvre du Programme Pays pour le Travail Décent ; - Le processus de ratification de la convention n°155 de l'OIT est en cours de finalisation. 									
Perspectives 2019	<ul style="list-style-type: none"> - Veiller à la tenue régulière des travaux du Comité de Suivi de l'application de conventions de l'OIT ratifiées par le Cameroun, qui ne se sont pas tenus faute de moyens ; - Densifier la collaboration avec le Bureau International du Travail ; - Veiller à la mise en œuvre intégrale du PPTD et procéder à son évaluation ; - Intensifier la lutte contre le travail des enfants à travers notamment la révision de la liste des travaux dangereux. 									

2018

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.3. PROGRAMME 543

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR
TRAVAIL ET SECURITE SOCIALE

Responsable du programme

M RAZACK Johny
Sécretaire Général

2.3.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

OBJECTIF	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en oeuvre des programmes du Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale	
Indicateur	Intitulé:	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du MINTSS
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	70.0
	Année de référence:	2014
	Valeur Cible	95.0
	Année cible:	2018
ACTIONS DU PROGRAMME		
DOTATIONS INITIALES	AE 2 802 644 000	CP 2 802 644 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	M RAZACK Johny, Secrétaire Général	

2.3.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le programme 543 a été mis en œuvre au cours de l'exercice 2018 dans un contexte marqué notamment marqué par :

- La loi de finances 2018 promulguée par le Chef de l'Etat ;
- La poursuite de la mise en œuvre du Programme Economique et Financier doté d'une Facilité Elargie de Crédits signé avec le FMI ;
- La poursuite de la réforme budgétaire de l'Etat ;
- L'adoption des lois du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des Autres Entités Publiques et Code de Transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des Finances Publiques ;
- La crise sécuritaire dans les Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest.
- Les incessantes interpellations des organes du système des nations Unies, de la société civile et des partenaires sociaux nationaux n'ont pas véritablement trouvé de réponses adéquates du fait de la faible capacité des services d'inspection du travail à adresser les problèmes du domaine.

2.3.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2018

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	90,74%	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	83	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 2 348 809 762	CP 2 348 809 762
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 453 834 238	Ecart CP 453 834 238
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 2 195 255 039	CP 2 138 171 848
TAUX DE CONSOMMATION	95,7 %	93,21 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE	- L'élaboration des outils efficaces de suivi-évaluation de la performance des programmes,	

L'UTILISATION DES RESSOURCES	<p>des actions et des activités du MINTSS ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - La mise en place et le fonctionnement du Comité interne PPBS ; - La participation des responsables du MINTSS aux assises internationales ; - La tenue régulière des réunions de coordination des services ; - La gestion courante des différentes applications informatiques ; <p>-L'évaluation de la performance des services et le maintien de la discipline ;</p> <p>- quatre (04) activités n'ont pas pu être menées du fait de l'insuffisance des moyens alloués.</p>
PERSPECTIVES 2019	<ul style="list-style-type: none"> - Plaider pour l'allocation des fonds à l'ONT en vue de la poursuite de sa redynamisation et la production effective des statistiques ; - Collecter les données sur la situation des indicateurs du travail décent dans les secteurs de la communication, de la santé et des transports ; - Produire et diffuser de manière courante les statistiques sur le domaine du Travail et de la Sécurité Sociale, à travers notamment des notes semestrielles de conjoncture ; - Actualiser et implémenter le plan de formation et de gestion des ressources humaines sur les aspects quantitatif et qualitatif à travers l'octroi d'un certain nombre de bourses et stages de formation, de recyclage et de perfectionnement en matière de sécurité sociale et administration du travail; - Opérationnaliser le plan de formation et de gestion des ressources humaines sur les aspects quantitatif et qualitatif à travers l'octroi d'un certain nombre de bourses et stages de formation, de recyclage et de perfectionnement en matière de sécurité sociale et administration du travail; - Poursuivre le renforcement des capacités en matière de procédures et gestion financières ; - Optimiser le pilotage du budget programme (Charte de gestion, fonctionnement du Comité PPBS, tableau de bord, etc.) ; - Initier des séances d'évaluation ou des réunions de coordination mensuelle dans l'administration centrale et les services déconcentrés ; - Réaliser un audit documentaire dans les services centraux du MINTSS ; - Numériser le système de gestion documentaire ; - Réhabiliter le réseau informatique pour faciliter la diffusion des documents numérisés ; - Constituer un répertoire des textes matériels et numérisés en matière du travail et de la sécurité sociale ; - Mettre sur pied une veille documentaire ; - Actualiser et mettre en œuvre le schéma directeur informatique ; - Réhabiliter et suivre le fonctionnement de l'application de gestion du courrier; - Evaluer la performance des services et assurer la discipline ; - Effectuer des missions de lutte contre la corruption dans les services déconcentrés ; - Suivre et appliquer la législation et la réglementation du travail ; - Promouvoir et vulgariser la culture juridique au sein du MINTSS et dans les entreprises ; - Mettre en œuvre la stratégie de communication du MINTSS ; - Améliorer la réalisation des émissions spécialisées du sous-secteur ; <p>Organiser des ateliers d'élaboration et de validation des documents budgétaires et financiers.</p>

2.3.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2018

Action 01 COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES DU MINISTERE DE TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE										
OBJECTIF	ASSURER LE BON FONCTIONNEMENT DE TOUTES LES STRUCTURES DU MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE									
Indicateur	Intitulé:		Pourcentage d'activités mise en œuvre dans les délais				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 80			
	Unité de mesure		%							
	Année de référence:		2016							
	Valeur de référence:		65.0							
	Année cible:		2018							
	Valeur Cible		90.0							
	Réalisation exercice (Résultat technique):		85							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE			
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP		
	320 936 000	320 936 000	201 788 922	201 788 922	182 348 244	182 348 244	89,46 %	89,46 %		
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - Implémentation au MINTSS de la culture de la performance et de la reddition des comptes ; - Poursuite de la mise en œuvre du PROMAGAR ; - Modernisation des méthodes de traitement des dossiers. 									
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	<ul style="list-style-type: none"> - 01 rapport d'évaluation de la Feuille de Route ministérielle disponible ; - 105 rapports des réunions de coordination disponibles ; - 01 rapport de la 132^e Edition de la Fête Internationale du Travail disponible ; - 01 rapport de la Conférence Annuelle 2018 du MINTSS disponible ; - 04 rapports de missions de suivi évaluation organisées disponibles. 									
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	<ul style="list-style-type: none"> - Tenue régulière des réunions hebdomadaires de Coordination dans les services ; - Sui-évaluation des plans d'actions et de la feuille de route ministérielle ; - Participation des responsables du MINTSS aux assises internationales. 									
Perspectives 2019	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer le dispositif de suivi-évaluation des plans d'actions des services centraux et déconcentrés ; - Implémenter le dialogue de gestion au sein du MINTSS ; - Exploiter les contenus des rapports d'activités. 									

Action 02 ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATION AU MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE										
OBJECTIF	RATIONALISER LES INTERVENTIONS DU MINISTERE									
Indicateur	Intitulé:		Note globale du MINTSS obtenue à l'issue de l'évaluation du CDMT				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 200			
	Unité de mesure		%							
	Année de référence:		2016							
	Valeur de référence:		75.0							
	Année cible:		2018							
	Valeur Cible		80.0							
Réalisation exercice (Résultat technique):		85								
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE			
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP		
	31 000 000	31 000 000	1 199 991	1 199 991	1 199 991	1 199 991	100 %	100 %		
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuite de la mise en œuvre du budget programme ; - Accompagnement technique et financier des sectoriels du MINFI et du MINEPAT. 									
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - 01 rapport de la chaîne des résultats élaboré et transmis ; - 01 rapport de revue des programmes élaboré et transmis ; - 01 CDMT 2019-2021 élaboré et saisi dans l'application PROBMIS. 									
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Capacités des acteurs de la chaîne PPBS renforcées.									
Perspectives 2019	Optimiser le pilotage du budget programme (Charte de gestion, fonctionnement du Comité PPBS, tableau de bord, etc.).									

Action 03 GESTION FINANCIERE ET BUDGETAIRE AU MINISTERE DU TRAVAIL ET DELA SECURITE SOCIALE										
OBJECTIF	ASSURER UNE BONNE EXECUTION FINANCIERE DES PROGRAMMES AU MINTSS									
Indicateur	Intitulé:		Taux d'exécution financière des activités programmés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE		152,8	
	Unité de mesure		%							
	Année de référence:		2016							
	Valeur de référence:		75.0							
	Année cible:		2018							
	Valeur Cible		85.0							
	Réalisation exercice (Résultat technique):		90,28							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE			
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP		
	1 397 298 000	1 397 298 000	1 408 718 158	1 408 718 158	1 398 382 560	1 398 382 560	99,27 %	99,27 %		
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuite de la mise en œuvre du nouveau régime financier ; - Mise en œuvre du PROMAGAR 									
ACTIVITES MAJEURES RÉALISÉES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - 01 Rapport d'exécution du Budget de Fonctionnement produit ; - 01 Rapport d'exécution du Budget d'Investissement Public produit ; - 01 Programme de Performance des Administrations (PPA) produit ; - 01 Plan de travail annuel (PTA) produit ; - 01 feuille de route ministérielle exécutée. 									
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Disponibilité des outils de suivi de l'exécution du budget.									
Perspectives 2019	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer le processus de préparation du budget ; - Elaborer à temps les rapports physico-financiers de l'exécution du budget ; - Elaborer et suivre le plan d'actions annuel de l'action relative à la gestion budgétaire. 									

Action 04 RENFORCEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION STATISTIQUE AU MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE										
OBJECTIF	METTRE EN PLACE UN DISPOSITIF DE SUIVI ET D'EVALUATION DES INTERVENTIONS DU SOUS-SECTEUR									
Indicateur	Intitulé:		Taux de disponibilité des statistiques clés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 60			
	Unité de mesure		%							
	Année de référence:		2016							
	Valeur de référence:		65.0							
	Année cible:		2018							
	Valeur Cible		70.0							
	Réalisation exercice (Résultat technique):		67							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE			
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP		
	176 000 000	176 000 000	102 027 891	102 027 891	101 917 190	101 917 190	99,89 %	99,89 %		
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<p>- Absence de statut juridique de l'Observatoire National du Travail ;</p> <p>Sollicitations de plus en plus accrue des données statistiques dans la formulation des programmes et actions du sous-secteur Travail et Sécurité Sociale.</p>									
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	<p>- 01 annuaire statistique du MINTSS 2017 élaboré en collaboration avec l'INS ;</p> <p>- 01 fichier syndical assaini disponible qui fait état de ce que 236 organisations syndicales disposent d'un dossier conforme au niveau du Greffe des Syndicats ;</p> <p>La finalisation de la salle serveur de l'Observatoire National du Travail (ONT), dans le but de loger la base des données du système d'information statistique des domaines du travail et de la sécurité sociale, ainsi que le logiciel de remontée des informations statistiques desdits domaines ;</p> <p>Les réflexions en cours pour la collecte et la remontée des informations statistiques en relation avec les missions de l'Inspection du Travail.</p>									
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Tous les résultats attendus dans le domaine de l'information statistique ont été obtenus exception faite de l'enquête sur la situation des indicateurs du travail décent qui n'a pas pu être menée du fait de l'absence de certains préalables organisationnels d'une part, et de l'insuffisance des moyens alloués pour sa mise en oeuvre.									
Perspectives 2019	<p>- Plaider pour l'allocation des fonds à l'ONT en vue de sa redynamisation et la production effective des statistiques ;</p> <p>- Collecter les données sur la situation des indicateurs du travail décent dans les secteurs de la communication, de la santé et des transports ;</p> <p>- Suivre et évaluer les politiques publiques en matière de travail et sécurité sociale ;</p> <p>Produire et diffuser de manière courante les statistiques sur le domaine du Travail et de la Sécurité Sociale, à travers notamment des notes semestrielles de conjoncture.</p>									

Action 05 AMELIORATION DU CADRE DU TRAVAIL AU MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE										
OBJECTIF	ACCROITRE LE RENDEMENT DU PERSONNEL									
Indicateur	Intitulé:		Proportion des dossiers traités dans les délais réglementaires				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 156,4			
	Unité de mesure		%							
	Année de référence:		2016							
	Valeur de référence:		65.0							
	Année cible:		2018							
	Valeur Cible		80.0							
	Réalisation exercice (Résultat technique):		88,46							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE			
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP		
	503 846 000	503 846 000	463 634 972	463 634 972	351 327 043	351 327 043	72,52 %	72,52 %		
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<p>Redynamisation de l'Inspection du Travail ; Amélioration de l'image de marque du MINTSS et de la productivité de son personnel ; Rareté des ressources budgétaires ; Inefficacité de l'inspection du Travail à adresser les problèmes liés au domaine du fait de l'insuffisance des ressources humaines de qualité.</p>									
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Acquisition des ordinateurs complets et imprimantes ; - Acquisition des logiciels authentiques pour les services centraux et déconcentrés du MINTSS; - Acquisition de mobiliers de bureau pour le Centre de la Documentation et des Archives et pour la Salle de Conférences du MINTSS ; - Maintenance des équipements et du patrimoine effectuée ; - Acquisition des photocopieurs et scanners pour les services centraux ; <p>Acquisition de 3 berlines pour les services centraux ;</p>									
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Sur les 26 tâches programmées, seules trois n'ont pas pu être exécutées : - La poursuite de la construction de la Délégation Départementale du Ngokentujia n'a pas été effective du fait du contexte sécuritaire ambiant dans la zone ; <p>Le lancement des travaux de construction de la Délégation Départementale du Noun a été perturbé par le fait que le projet avait été budgétisé en gestion centrale plutôt qu'en gestion externe. Le problème ayant été résolu en fin d'exercice 2018, le projet débutera effectivement en 2019.</p>									
Perspectives 2019	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre la réhabilitation et l'équipement de l'Inspection du Travail et des services centraux du MINTSS ; - Finaliser la réhabilitation de l'immeuble abritant les services centraux du MINTSS ; - Procéder régulièrement à la maintenance des équipements ; 									

Action 06 DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES DU SOUS-SECTEUR TRAVAIL ET SECURITE SOCIALE										
OBJECTIF	AMELIORER LA PERFORMANCE DU PERSONNEL									
Indicateur	Intitulé:		Pourcentage de rejets des traitements de dossiers effectué				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 86,67			
	Unité de mesure		%							
	Année de référence:		2016							
	Valeur de référence:		55.0							
	Année cible:		2018							
	Valeur Cible		40.0							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE			
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP		
	115 000 000	115 000 000	33 289 748	33 289 748	33 289 748	33 289 748	100 %	100 %		
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<p>Mise en œuvre du budget programme ;</p> <p>Inefficacité de l'inspection du Travail à adresser les problèmes liés au Travail et à la sécurité sociale</p> <p>Redéploiement du personnel.</p>									
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<p>17 personnels formés sur les techniques d'utilisation du traitement des dossiers Antilope et Gestion du Contentieux Solde au MINTSS ;</p> <p>20 personnels formés dans l'accompagnement et la prise en charge du VIH/Sida ;</p> <p>20 personnels formés sur la gestion électronique des documents ;</p> <p>25 personnels formés sur la vulgarisation et la promotion des droits et obligations des agents publics ;</p> <p>20 personnels formés sur les Normes Internationales du Travail et sur la liberté syndicale et négociation collective;</p> <p>25 personnels formés en rédaction administrative ;</p> <p>25 personnels formés sur le programme Supérieur de spécialisation en Finances publiques.</p>									
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<p>- La cible a été mal appréciée ;</p> <p>Gestion de la promotion du personnel.</p>									
Perspectives 2019	<p>Actualisation et implémentation du plan de formation et de gestion des ressources humaines sur les aspects quantitatif et qualitatif à travers l'octroi d'un certain nombre de bourses et stages de formation, de recyclage et de perfectionnement en matière de sécurité sociale et administration du travail;</p> <p>Renforcement des capacités en matière de procédures et gestion financières;</p> <p>Accroissement quantitatif et qualitatif des ressources humaines du MINTSS.</p>									

Action 07 DEVELOPPEMENT DES TIC AU MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA SECURITESOCIALE										
OBJECTIF	AMELIORER LE TRAITEMENT ET LES ECHANGES D'INFORMATION ENTRE LES SERVICES									
Indicateur	Intitulé:		Taux de mise en œuvre du schéma directeur informatique				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 37,5			
	Unité de mesure		%							
	Année de référence:		2016							
	Valeur de référence:		0.0							
	Année cible:		2018							
	Valeur Cible		40.0							
	Réalisation exercice (Résultat technique):		25							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE			
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP		
	81 750 000	81 750 000	51 750 000	51 750 000	50 590 183	50 590 183	97,76 %	97,76 %		
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - Absence d'un schéma directeur au MINTSS ; - Instabilité de la connexion internet au sein du MINTSS ; Vétusté du réseau informatique.									
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	<ul style="list-style-type: none"> - Acquisition et installation des équipements actifs du réseau informatique dans les services centraux ; - Gestion courante des différentes applications informatiques ; - Acquisition au niveau de l'ONT et des services centraux du MINTSS de 68 ordinateurs complets ; - Pose de fibre optique dans les Régions de l'Extrême-Nord, du Nord, de l'Adamaoua, du Nord-Ouest et de l'Ouest ; Maintenance du matériel informatique.									
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	<ul style="list-style-type: none"> - Moyens alloués pour la mise en œuvre du schéma directeur insuffisants ; Processus en cours de finalisation.									
Perspectives 2019	<ul style="list-style-type: none"> - Actualiser et mettre en œuvre le schéma directeur informatique ; - Concevoir des plateformes informatisées de gestion du élections sociales, du fichier syndical, de la maturation des projets et des distinctions honorifiques ; - Poursuite des travaux de la pose de la fibre optique ; Réhabiliter et suivre le fonctionnement des applications informatique du MINTSS.									

Action 08 CONTROLE ET AUDIT INTERNE AU MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE										
OBJECTIF	AMELIORER LE FONCTIONNEMENT ET LA PERFORMANCE DES SERVICES AU MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIAL									
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'irrégularités relevées par mission d'inspection				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE		50	
	Unité de mesure		%							
	Année de référence:		2016							
	Valeur de référence:		7.0							
	Année cible:		2018							
	Valeur Cible		5.0							
	Réalisation exercice (Résultat technique):		6							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE			
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP		
	31 614 000	31 614 000	22 945 000	22 945 000	22 945 000	22 945 000	100 %	100 %		
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Poursuite de la mise en œuvre du PROMAGAR ; Lutte contre la corruption.									
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	04 rapports de missions d'inspection de service disponibles ; 02 rapports physico financiers de la Cellule de lutte contre la corruption disponible.									
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	- Evaluation de la performance des services et discipline ; Missions de lutte contre la corruption dans les services déconcentrés.									
Perspectives 2019	- Poursuivre l'évaluation de la performance des services et assurer la discipline ; - Effectuer des missions de lutte contre la corruption dans les services déconcentrés ; Effectuer des missions d'inspection des services.									

Action 09 CONSEIL JURIDIQUE AU MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE										
OBJECTIF	ASSURER LA CONFORMITE DES ACTES ET LA DEFENSE DU DEPARTEMENT MINISTERIEL									
Indicateur	Intitulé:		Pourcentage de procès gagnés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE		216,7	
	Unité de mesure		%							
	Année de référence:		2016							
	Valeur de référence:		70.0							
	Année cible:		2018							
	Valeur Cible		80.0							
	Réalisation exercice (Résultat technique):		91,67							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE			
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP		
	21 000 000	21 000 000	1 600 000	1 600 000	1 600 000	1 600 000	100 %	100 %		
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Arrimage de la réglementation du travail à la modernité ; Mutations des problématiques liées au travail et à la sécurité sociale du fait des nouvelles technologies, de la modernisation de l'outil de production notamment.									
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	La poursuite de la défense des intérêts de l'Etat et de ses responsables devant les tribunaux, dans le but de réduire quantitativement le nombre de condamnations subies par l'Etat et ses agents d'une part, et de veiller à la protection des travailleurs d'autre part. Au cours du présent exercice, cette défense s'est avérée particulièrement efficace, l'Etat du - Cameroun, pris en la personne du MINTSS, ayant eu gain de cause au terme de onze (11) procès définitivement vidés sur douze (12) ; Poursuite de la mise en œuvre du projet REFONTEX à travers la production d'un recueil des textes du travail et de la sécurité sociale au MINTSS.									
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	- 11 procès gagnés sur les 12 enregistrés ; - Poursuite de la mise en œuvre du Projet REFONTEX ; Faible moyen budgétaire alloué à cette activité.									
Perspectives 2019	- Promouvoir le respect de la légalité et de la régularité juridique des actes engageant le Ministère ; - Préparer et mettre en forme les projets de texte ou convention à caractère législatif ou réglementaire initiés par le Ministère ou à la signature du Ministre ; - Suivre et appliquer la législation et la réglementation du travail ; Promouvoir et vulgariser la culture juridique au sein du MINTSS et dans les entreprises.									

Action 10 COMMUNICATION ET RELATION PUBLIQUE AU MINISTERE DU TRAVAIL ET DELA SECURITE SOCIALE										
OBJECTIF	AMELIORER LA COMMUNICATION INTERNE ET EXTERNE DES ACTIONS MENEES									
Indicateur	Intitulé:		Taux de médiatisation des événements du MINTSS				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE		25	
	Unité de mesure		%							
	Année de référence:		2016							
	Valeur de référence:		80.0							
	Année cible:		2018							
	Valeur Cible		100.0							
	Réalisation exercice (Résultat technique):		85							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE			
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP		
	112 000 000	112 000 000	61 855 080	61 855 080	51 655 080	51 655 079	83,51 %	83,51 %		
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<p>Mise en œuvre des hautes instructions du Premier Ministre, Chef du Gouvernement relatives à la redynamisation des Cellules de Communication, avec un accent sur la communication dans les réseaux sociaux ;</p> <p>Communication gouvernementale ;</p> <p>Médiatisation des activités du MINTSS.</p>									
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<p>Transmission des correspondances élaborées au MINTSS ;</p> <p>Traduction des actes règlementaires édictés par le MINTSS, ainsi que les différents éléments des dossiers techniques des comités statutaires, des cérémonies de remise des MHT entre autres ;</p> <p>Couverture médiatique de la visite officielle du Directeur Général du BIT ;</p> <p>05 rapports de missions organisées (03 CELTRAD, 01 SDACL) ;</p> <p>01 Décision d'affranchissement du courrier, valise diplomatique, franchise militaire ;</p> <p>Médiatisation, de la Fête Internationale du Travail dans les services centraux et déconcentrés ;</p> <p>Couverture médiatique des cérémonies de remise des Médailles d'Honneur du travail ;</p>									
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - La cible a été mal appréciée ; - Production du magazine The Labour ; - Traduction des documents ; - Dispatching des correspondances ; - Passage dans les médias audio-visuels ; <p>Publications des avis d'appel d'offres et communiqués divers dans les radios, presses et télévisions.</p>									
Perspectives 2019	<ul style="list-style-type: none"> - Opérationnaliser le studio audio numérique du MINTSS ; - Mettre en œuvre la stratégie de communication du MINTSS ; - Améliorer la réalisation des émissions spécialisées du sous-secteur ; <p>Poursuivre la traduction courante des documents et le contrôle de qualité de cet exercice ainsi que la constitution d'une base de données terminologiques relative au travail, à la santé et à la sécurité sociale.</p>									

Action 11										
GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES AU MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE										
OBJECTIF	ASSURER LA GESTION ET LA CONSERVATION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES									
Indicateur	Intitulé:		Pourcentage des demandes satisfaites				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE		95,48	
	Unité de mesure		%							
	Année de référence:		2016							
	Valeur de référence:		70.0							
	Année cible:		2018							
	Valeur Cible		75.0							
	Réalisation exercice (Résultat technique):		65							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE			
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP		
	12 200 000	12 200 000	0	0						
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - Absence d'une stratégie générale de gestion des ressources documentaires ; - Fonds documentaire existant non traité ; - Réduction du temps de recherche des fonds des dossiers et l'accès aux documents ; - Conception et mise en œuvre d'un système de gestion moderne des ressources documentaires ; - Espace de stockage réduit et exigüë. 									
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Le Centre de Documentation et des Archives réaménagé et équipé en rayonnage et matériel de bureau.									
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisances des ressources financières ; - Formation de certains personnels du MINTSS sur la gestion moderne des archives et de la bibliothèque ; - Nécessité d'améliorer le cadre de conservation des ressources documentaires. 									
Perspectives 2019	<ul style="list-style-type: none"> - Procéder à l'inventaire des archives dans les 10 Délégations régionales du MINTSS ; - Elaborer et mettre en œuvre une stratégie de gestion moderne des ressources documentaires au MINTSS (bibliothèque, documentation et archives). 									

3. BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES

43

3.1. RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE

Pour atteindre les objectifs stratégiques poursuivis, les actions prioritaires ont tourné autour du renforcement du système de sécurité sociale des travailleurs, l'élargissement de la sécurité sociale vers les nouveaux champs personnels en marge du système existant, la promotion des principes de santé et sécurité et de bien-être en milieu de travail, le renforcement des mécanismes de productivité du travail et du maintien de la paix sociale et la promotion et la mise en œuvre des normes, des principes et droits fondamentaux du travail.

Ø *Le Renforcement du système de sécurité sociale des travailleurs et l'élargissement de la sécurité sociale vers les nouveaux champs personnels en marge du système existant*

Dans le cadre de la Promotion d'une sécurité sociale de qualité pour tous, marquée par l'attente de l'aboutissement du processus de mise en œuvre de la réforme de la sécurité sociale, il a été question d'une part de renforcer l'existant par la sensibilisation des différents acteurs chargés de la collecte et du reversement des cotisations sociales des travailleurs et d'autre part, de relever le niveau des différentes prestations servies tant dans le public que dans le privé.

Par ailleurs, la mise en œuvre de l'assurance volontaire a permis d'étendre la couverture sociale à toutes les autres catégories socio-économiques encore en marge du système actuel. Ainsi, 45 213 assurés obligatoires et 6 799 nouveaux assurés volontaires ont été enregistrés. Dans la même veine, les études en vue de la mise en œuvre de l'assurance maladie se poursuivent. Un groupe de travail technique national a d'ailleurs été mis en place à cet effet, sous l'égide du MINSANTE.

Avec un résultat de 22,5% de la population active intégrée dans le système de sécurité sociale, il est question de poursuivre la mise en œuvre de l'objectif stratégique dont l'atteinte est fortement tributaire de l'aboutissement du processus de mise en œuvre de la réforme de la sécurité sociale.

Ø *Les résultats obtenus et l'atteinte de l'objectif stratégique visant à promouvoir le travail décent dans tous les secteurs d'activités.*

La responsabilité du sous-secteur Travail et Sécurité Sociale, conformément aux orientations politiques du Gouvernement assignées au secteur du développement social, est non seulement de préserver les postes de travail, mais aussi de veiller sur les conditions de travail et la sérénité du climat social en entreprise.

Pour ce faire il a été question de créer 200 nouveaux Comités d'Hygiène et de Sécurité en milieu de Travail (CHS), y compris au MINTSS. En effet ces structures représentent de véritables pôles de promotion des principes de santé et de sécurité au travail, qui constitue l'un des piliers du travail décent. Le document cadre d'orientation de lutte contre le VIH et le SIDA a été actualisé, ce qui permettra à terme, de mieux adresser les questions de défense des droits

des personnes vulnérables dans le monde du travail.

Par ailleurs, vu sous l'angle du renforcement des mécanismes de productivité du travail et du maintien de la paix sociale, les processus de construction de la Permanence syndicale, de redynamisation de l'Inspection du Travail et d'assainissement du fichier syndical se sont poursuivis en s'intensifiant. La régulation des relations professionnelles n'a pas été en reste, avec la tenue d'une session de la Commission Nationale Consultative du Travail et 04 sessions du Comité de Concertation et de Suivi du Dialogue Social. Il convient également de relever que les élections sociales ont été organisées.

L'atteinte de l'objectif stratégique 2 a enfin été marquée par la promotion et la mise en œuvre des normes, des principes et droits fondamentaux du travail. C'est dans ce registre que 13 rapports sur l'application des 13 conventions de l'OIT ratifiées par le Cameroun ont été élaborés, 01 Comité d'Orientation a été mis en place pour le cadre institutionnel d'appropriation du PPTD et un Plan d'action de lutte contre des Pires formes de travail des enfants élaboré et transmis pour adoption, aux Services du Premier Ministre.

3.2. LEÇONS APPRISSES

Le nouveau Régime Financier de l'Etat a introduit une réforme budgétaire de fond qui est implémentée progressivement par les Administrations et Institutions. Nous notons certes des manquements au MINTSS, qui traduisent un besoin accru d'accompagnement par les Administrations sectorielles.

Au sein du MINTSS, tous les outils devant accompagner cette réforme, doivent être mis à contribution pour l'atteinte des objectifs y rattachés. Il s'agira en l'occurrence d'assurer l'effectivité du fonctionnement du Comité PPBS et d'implémenter le dialogue de gestion, toutes choses traduisant le rôle central qu'occupe le travail en équipe.

3.3. PERSPECTIVES 2019

Pour le programme 1 :

- Procéder à la Revue de la sécurité sociale ;
- Organiser une Journée Nationale sur la Mutualité.

Pour le programme 2 :

- Acquérir 12 véhicules pick-up 4x4 en vue de l'intensification des visites d'inspection
- Poursuivre la construction et la réhabilitation des locaux abritant les services de l'Inspection du Travail ;
- Organiser les élections des Délégués du Personnel à l'échelle nationale ;
- Poursuivre la mise en œuvre intégrale du Programme Pays pour le Travail Dément (PPTD) ;
- Poursuivre la lutte contre le travail des enfants à travers la révision de la liste des travaux

dangereux ;

- Organiser des sessions des Institutions professionnelles (CNCT et CNSST) ;
- Tenir les sessions du Comité de Concertation et de Suivi du Climat Social ;
- Poursuivre les activités de négociation, de révision et de signature des conventions collectives et accords d'établissement ;
- Participer à l'organisation du centenaire de l'OIT ;

Pour le programme 3 :

- Reconstruire le réseau informatique des services déconcentrés des Régions du Nord-Ouest, du Sud-Ouest, de l'Ouest, de l'Adamaoua, du Nord et de l'Extrême-Nord ;
- Renforcer le système d'information statistique en matière de travail et sécurité sociale à travers notamment la dynamisation de l'Observatoire National du Travail ;
- Conduire l'enquête sur la situation des indicateurs du travail décent au Cameroun ;
- Implémenter le nouveau système d'évaluation des performances professionnelles des agents publics en service au MINTSS (Projet PINORAC) ;
- Poursuivre la défense des intérêts de l'Etat (MINTSS) devant les tribunaux.